

PRÉCIS DE
GRAMMAIRE
POUR LES CONCOURS

PRÉCIS DE GRAMMAIRE POUR LES CONCOURS

6^e édition

Dominique
Maingueneau

**CAPES ET
AGRÉGATION
DE LETTRES**

ARMAND COLIN

Du même auteur, chez le même éditeur

Analyser les textes de communication, 3^e édition, Armand Colin, 2016.

Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation, Armand Colin, 2004.

Les phrases sans texte, Armand Colin, 2012.

Discours et analyse du discours, Armand Colin, 2017.

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2020

© Éditions Nathan/HER, 2001

© Dunod, 1999

© Dunod, 1991 pour la première édition

Internet : <http://www.armand-colin.com>

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-62842-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Avant-propos	9
---------------------	---

PREMIÈRE PARTIE – SAVOIR-FAIRE

En quoi consiste l'épreuve	15
1. L'exposé synthétique	17
2. Les énoncés singuliers	20
Qu'est-ce qu'avoir le « sens grammatical » ?	22
Vocabulaire de base	27
1. Les concepts clés	27
2. Les énoncés déviants	31
Quelques notions de syntaxe	35
1. Pourquoi parle-t-on de syntaxe ?	35
2. Syntaxe/lexique	37
3. Les catégories majeures	40
4. Catégories majeures, positions, complémenteur	42
5. La phrase	44
6. Des phénomènes non positionnels	46
7. Les distorsions syntaxiques	47
8. Un principe d'unicité	48
9. Les manipulations syntaxiques	49
Quelques conseils à l'usage des candidats	51

DEUXIÈME PARTIE – SAVOIR

1. Adjectif	57
2. Adverbe	62
3. Anaphore nominale	68
4. -Ant (formes en -)	72
5. Apposition	76
6. Article	81
7. Article (absence d'-)	87
8. Aspect	93
9. Attribut	97
10. Auxiliaire	101
11. Ce	103
12. Circonstanciel (complément -)	107
13. Circonstancielle (subordonnée -)	111
14. Comparaison	117
15. Complétive	122
16. Conditionnel	126
17. Défini (article -)	130
18. Degré de l'adjectif	135
19. Démonstratifs (déterminants et pronoms)	140
20. Dérivation	145
21. Discours rapporté	149
22. Discours/récit (plan embrayé/non embrayé)	154
23. Embrayeurs	158
24. Emphase/mise en relief	162
25. En/y	165
26. Être/avoir	169
27. Fonctions du groupe nominal	173
28. Futur	177
29. Genre (marques du -)	181
30. Hypothétiques (systèmes -)	185
31. Imparfait	190
32. Impératif	195
33. Impersonnelles (constructions -)	198
34. Indéfinis	204
35. Infinitif	210
36. Interrogatifs (mots -)	215
37. Interrogation	220

38. Intransitifs (verbes -)	225
39. Inversion du sujet	229
40. Négation	235
41. Nom (complément du -)	242
42. Objet (complément d'-)	247
43. <i>On</i>	253
44. Participe passé	257
45. Passé composé	261
46. Passif	264
47. Place de l'adjectif épithète	269
48. Possessifs	272
49. <i>Pouvoir/devoir</i>	276
50. Présent de l'indicatif	279
51. Pronoms	283
52. Pronoms clitiques	287
53. Pronominaux (verbes -)	293
54. <i>Que</i>	299
55. <i>Qui</i>	304
56. Relatives	308
57. Subjonctif	315
58. Subordonnées	319
59. Sujet	324
60. <i>Tout</i>	329
61. Types et formes de phrase	334
Index des sujets de concours	339

Avant-propos

La première édition de cet ouvrage est parue en 1991 sous le titre de *Précis de grammaire pour les concours*. Il a été régulièrement révisé et amplifié au fil des éditions successives. C'est une nouvelle édition que nous en proposons aujourd'hui, avec un titre qui explicite mieux ce qui a été son ambition constante : faciliter la préparation des étudiants de lettres aux épreuves de grammaire française des concours de recrutement des enseignants, CAPES et agrégation.

Ce manuel n'est en aucun cas une grammaire, c'est-à-dire un ouvrage qui présente de manière systématique le fonctionnement de la langue française, mais un outil qui vise avant tout à *aider les candidats à structurer leur bagage grammatical* en traitant de manière synthétique les questions régulièrement posées lors des épreuves d'écrit et d'oral.

Pour ce faire, nous ne proposons pas seulement des connaissances de grammaire sous la forme de fiches, mais nous essayons d'aider les étudiants à mieux comprendre la démarche qui est attendue d'eux. C'est pourquoi nous avons distingué deux composants complémentaires : le « savoir-faire » et le « savoir ».

Le **savoir-faire** est ce qui manque le plus à la plupart des candidats. Dans cette rubrique, nous avons regroupé divers modules destinés à faciliter les relations des étudiants avec la grammaire et avec l'épreuve qu'ils doivent passer. Il leur faut d'abord comprendre les « règles du jeu », ce qui est attendu d'eux (chapitre I), en particulier apprendre à faire preuve de sens grammatical (chapitre II) et à utiliser à bon

escient le vocabulaire de base (chapitre III). Ils doivent enfin disposer d'un cadre syntaxique minimal (chapitre IV) pour structurer leurs connaissances et exploiter efficacement les fiches de la partie « Savoir ». C'est donc sur « l'intelligence grammairienne » que nous insistons dans cette première partie.

La seconde partie, intitulée « **Savoir** », est beaucoup plus longue, puisqu'elle est constituée d'une série d'exposés portant sur des questions placées dans l'ordre alphabétique : les sujets qui ne manquent pas de « tomber ». Quelle que soit l'ampleur du sujet, nous nous sommes efforcé de ne pas dépasser un certain volume.

Comme l'on peut s'y attendre, il arrive constamment que les questions se recouvrent partiellement. C'est le cas, par exemple, des libellés suivants proposés aux concours : « l'interrogation », « les relatives », « les phrases en *que* », « les interrogatives et les relatives », « les emplois de *que* », « les pronoms interrogatifs », etc. Plutôt que de faire des fiches, qui seraient redondantes l'une par rapport à l'autre, nous avons aménagé un double dispositif :

- à la fin du livre, on trouve une liste des sujets régulièrement posés aux concours et, en face, le(s) numéro(s) de la (ou des) fiche(s) qui permettent de les aborder ;
- à l'intérieur de chaque fiche, un système de renvois [👁️...] signale que tel problème se trouve développé dans telle autre fiche.

Chaque fiche s'ouvre par un paragraphe détaché qui concentre l'essentiel de son contenu. L'exposé proprement dit articule les distinctions qui doivent faciliter l'analyse des phénomènes et la présentation des résultats par le candidat. Par moments, nous nous attardons sur l'analyse d'un point précis, de façon à accoutumer le lecteur à scruter la langue.

La langue est faite de « détails » qui, loin d'être des scories négligeables, sont l'unique voie d'accès aux processus généraux. C'est à juste titre que les examinateurs reprochent constamment aux candidats leur peu de souci de ces « détails », par exemple qu'une complétive directe se pronominalise par *en* et non par *le* (« Je m'étonne que vous partiez » → « Je m'*en* étonne ») ou que le pronom interrogatif *quoi* laisse la place à *que* en tête de phrase (« *Que* veut-il ? » / « Il veut *quoi* ? ») / « **Quoi* veut-il ? »). Bien entendu, il n'est pas requis des candidats qu'ils trouvent une solution à de telles difficultés, mais ils peuvent du moins montrer qu'ils ont repéré le problème et qu'ils sont capables de le formuler avec précision.

À la fin d'un certain nombre de fiches, on trouvera une petite note intitulée «Diachronie», consacrée pour l'essentiel à quelques particularités de la langue du xvii^e siècle. Les particularités de la langue du xvi^e sont si nombreuses qu'il était impossible de les évoquer dans ces notes ; en outre, dans leur grande majorité elles relèvent de l'ancien français, lequel fait l'objet d'un enseignement spécifique à côté de celui de la grammaire du français moderne. Les informations qui sont fournies dans ces appendices ne dépassent guère le stade de l'indication allusive. Il s'agit seulement de donner un savoir minimal : ne pas ignorer l'existence d'un accord du participe présent chez beaucoup d'écrivains du xvii^e, savoir interpréter « les pleurs plus beaux » comme « les pleurs les plus beaux », etc.

Le projet qui anime cet ouvrage nous a paru difficilement compatible avec une présentation qui ressortisse au style de la recherche. Aussi nous sommes-nous décidé à ne pas nourrir nos fiches de références bibliographiques. Étant donné la quantité d'études qui ont été publiées sur un ensemble de phénomènes qui est par nature restreint, sur chaque question il existe une littérature considérable à partir de laquelle nous avons essayé de construire un savoir adapté aux exigences des concours et accessible aux étudiants.

Conçu comme un instrument de travail, comme une « trousse d'urgence » grammaticale, ce livre implique un mode d'emploi. Il est souhaitable que le lecteur commence par lire attentivement la partie « Savoir-faire ». Il pourra ensuite construire son parcours en fonction de l'état de ses connaissances, ou plutôt de ses lacunes : consultant la liste des sujets qui sont proposés aux concours, il repérera en premier lieu ceux qu'il se sent incapable de traiter et se reportera aux fiches correspondantes ; il pourra enfin réviser les questions qu'il pense mieux maîtriser.

PREMIÈRE PARTIE
SAVOIR-FAIRE

En quoi consiste l'épreuve

La première chose à faire quand on prépare une épreuve, c'est évidemment de la connaître, de façon à évaluer correctement l'obstacle qu'elle représente.

Il existe plusieurs types d'épreuves en grammaire. On peut distinguer les *exposés théoriques* et les *études de données*. L'« exposé théorique » consiste à réaliser une synthèse sur un point de grammaire, indépendamment de tout emploi particulier : l'adjectif, les formes en *-rais*, le féminin des adjectifs, etc. L'« étude de données », en revanche, part d'un ensemble d'énoncés que l'on doit analyser d'un certain point de vue. Nous précisons « d'un certain point de vue » car tout énoncé est susceptible d'illustrer un ensemble considérable de phénomènes. Par exemple, l'énoncé archétypal de la grammaire scolaire :

Le chat mange la souris

peut servir à illustrer l'emploi de l'article défini, celui du présent de l'indicatif, de l'accord du verbe avec le sujet, de la thématization, de l'aspect générique, du genre des noms, de l'ordre des mots, etc. Quand on soumet un énoncé à l'étude linguistique, c'est seulement pour prendre en compte tel(s) ou tel(s) de ces problèmes. Si l'on veut faire étudier l'article défini, l'examineur construira un corpus où, à côté de « Le chat mange la souris », figureront des énoncés comme :

Regarde *la* fusée!

La Marie est malade, etc.

En fait, la notion de « corpus » est trop vague. Il convient de distinguer entre les **corpus artificiels** et les **corpus attestés**.

a. Les corpus artificiels

On propose aux candidats des énoncés forgés de toutes pièces qui comportent tous une occurrence du fait de langue qu'il leur faut étudier. On s'arrange en général pour que ce corpus soit relativement exhaustif, c'est-à-dire qu'on puisse y trouver les divers types d'emplois.

b. Les corpus attestés

Ils sont constitués d'énoncés effectivement produits. On distinguera deux cas de figure :

- (a) les énoncés détachés de leur contexte; ils sont disposés ensemble parce qu'ils illustrent le même phénomène linguistique. Celui qui agence un tel corpus est libre de les ordonner comme il l'entend;
- (b) les énoncés suivis, qu'il s'agisse d'un texte complet ou d'un extrait (d'un journal, d'un roman...). C'est ce type de données que proposent en général les épreuves de grammaire des concours.

Le cas (a) est voisin de celui des corpus artificiels, à la seule différence que les exemples y sont rapportés à des énonciations particulières. Dans le cas (b), il est difficile d'atteindre à l'exhaustivité pour certains types de phénomènes. Par exemple, il y a peu de chances que, sur une page de roman, l'on rencontre tous les types d'emplois du subjonctif.

Il peut arriver que le corpus à étudier, qu'il soit attesté ou artificiel, se limite à un seul énoncé. Il s'agit alors d'un *énoncé singulier*, aux deux sens du terme. En effet, l'exiguïté des données est ici compensée par leur aptitude à susciter une réflexion linguistique intéressante : soit parce que la structure de cet énoncé est d'une grande complexité, soit parce qu'elle apparaît marginale par rapport à l'usage courant. C'est souvent ce qui arrive pour les énoncés qui relèvent d'états de langue plus anciens (par exemple « Je vas vous dire » ou « Je vous le veux dire » dans la langue du xvii^e siècle) ou d'usages dits « populaires » (cf. « Moi, ton père, sa voiture, je peux pas m'y faire »).

Les épreuves proposées aux concours, que ce soit à l'écrit ou à l'oral, se présentent sous deux formes :

- une combinaison d'exposé théorique et d'analyse de corpus attesté;
- l'analyse d'énoncés singuliers attestés.

La première forme, dite souvent « exposé synthétique », est de loin la plus importante, mais elle peut être associée à la seconde forme, dite « analyse de tours particuliers ».

Dans la mesure où souvent l'épreuve de grammaire n'est pas autonome mais rattachée à l'étude d'un texte, les questions posées partent toutes des énoncés figurant dans un texte. Cela n'est pas sans danger, car le candidat peut être tenté de déporter l'analyse grammaticale vers l'analyse stylistique. Les examinateurs n'y sont pas favorables, surtout pour la question synthétique : l'analyse stylistique, outre le fait qu'elle est redondante par rapport à l'explication de texte, risque de nuire à l'analyse de la langue, de la « court-circuiter » en quelque sorte. Il peut néanmoins s'avérer indispensable d'invoquer la valeur stylistique d'un élément pour élucider correctement son fonctionnement linguistique ; même dans ce cas, il est recommandé de ne pas négliger l'approche proprement grammaticale.

1 L'exposé synthétique

Nous avons caractérisé l'exposé synthétique comme une combinaison d'exposé théorique et d'analyse de corpus attesté. C'est donc une épreuve qui suppose un jeu d'équilibre entre deux exigences parfois divergentes : montrer que l'on dispose d'un certain bagage de savoir grammatical, montrer que l'on est capable d'analyser des énoncés particuliers. En d'autres termes, il faut savoir faire le chemin dans les deux sens : de la généralité aux faits, des faits aux généralités. Idéalement, la classification grammaticale doit être illustrée par le corpus. En réalité, on se heurte ici à deux difficultés :

- toutes les possibilités prévues par la classification ne sont pas nécessairement réalisées dans le texte ; si par exemple l'on veut étudier les subordonnées circonstancielles et que certains types de circonstancielles ne figurent pas dans le texte proposé ;
- il existe des énoncés qui n'entrent pas aisément, voire pas du tout, dans la grille grammaticale dont dispose le candidat.

La première difficulté n'est pas très gênante. Le candidat peut se contenter d'évoquer rapidement un type d'emploi en précisant qu'il ne figure pas dans son texte. En revanche, la seconde difficulté est plus embarrassante. Il se peut que le candidat ait utilisé des grammaires qui ne traitent pas ou traitent mal de certains faits, ou tout simplement

qu'il ait des trous de mémoire ou fasse des confusions. Cette épreuve étant aussi destinée à évaluer le « sens grammatical » du candidat, il est parfaitement normal qu'il se trouve dans ce type de situation. La seule issue pour lui est de disposer d'un cadre grammatical solide et d'avoir à l'esprit un certain nombre de gestes lui permettant d'analyser les phénomènes. Les examinateurs tiendront difficilement rigueur à quelqu'un dont on voit qu'il maîtrise les distinctions essentielles sur un sujet donné et qu'il est capable d'aborder intelligemment un phénomène jusqu'ici mal connu de lui.

L'exposé synthétique procède en deux temps : une phrase de cadrage du sujet et une phrase d'analyse classificatoire.

« Cadrer » le sujet consiste à définir ses frontières et son intérêt linguistique mais aussi, le plus souvent, à annoncer l'idée ou les idées directrices qui vont présider à l'analyse classificatoire. Il ne s'agit pas, à ce stade, de proposer une définition extrêmement fine du sujet puisque l'analyse postérieure est destinée précisément à affiner le cadrage. Supposons que la question posée soit : « La place de l'adjectif épithète dans le texte. » On peut imaginer un canevas comme celui-ci :

- (1) L'adjectif est la tête d'un groupe syntaxique qui dépend d'un nom. Quand il est épithète, c'est-à-dire qu'il figure à l'intérieur du groupe nominal, il peut se trouver en principe à deux places : immédiatement devant ou derrière le nom.
- (2) Mais l'assignation de cette place n'est pas libre. Elle est liée à des facteurs de divers ordres : des contraintes sémantiques, selon le type d'adjectif concerné, mais aussi des contraintes de mise en relief, de prosodie ou de syntaxe.
- (3) Il s'agit donc d'un phénomène complexe qui nous permet de voir interagir les divers plans de l'activité énonciative.

(1) circonscrit la question; (2) indique les grandes lignes du plan qui sera suivi; (3) souligne l'intérêt du sujet. Chacun de ces trois éléments sera évidemment étoffé selon les goûts et les besoins.

L'analyse classificatoire doit à la fois présenter des distinctions simples et rigoureuses *et* analyser finement les faits de langue. Il ne faut donc jamais donner l'impression que l'on « ressort » une classification toute faite, sans se soucier du corpus à étudier.

Le plan s'appuie sur des distinctions qui peuvent être articulées de diverses manières. L'ordre de présentation choisi n'est pas indifférent. Supposons que le sujet à traiter soit : « Les démonstratifs ». On peut adopter un mode de présentation qui commence par distinguer